

LA COMPAGNIE d'Imprimerie du Nord... PUBLIE A SAINT-JEROME... LE NORD, journal hebdomadaire...

Il est bien entendu que l'administration n'entend nullement être responsable du contenu de toute lettre chargée qui n'aura pas été enregistrée.

ST-JEROME JEUDI, 3 AVRIL 1885.

La Législature de Québec est définitivement convoquée pour le 15 mai prochain.

La question du monopole étant maintenant réglée, on va procéder à l'achat de Terrebonne qui nous coûtera à la longue, une vingtaine de millions.

Et puis quand les affaires de cette nouvelle possession n'iront pas au gré des meneurs locaux, on demandera la sécession d'avec le Canada et l'annexion aux Etats-Unis.

Que l'on demande, par exemple, une dizaine de millions pour compléter les travaux nécessaires à notre système de canalisation et assurer à notre route de Saint-Lau, une suprématie indiscutable sur les canaux américains, on nous offre après beaucoup de travail et une pression générale de la part de plus hautes influences du Canada entier, on nous offre, disons-nous, la valeur de trois ou quatre millions.

Les dépêches d'Ottawa confirment la nouvelle du règlement définitif des affaires de Manitoba.

Sir John a promis qu'il l'avenir le gouvernement ne désavouera pas les lois provinciales de Manitoba autorisant la construction de tout chemin de fer partant d'un endroit quelconque dans la province à la frontière américaine.

De son côté le Pacifique renoncera à son monopole dans la Colombie Anglaise, le Nord-Ouest et le Manitoba. Comme compensation pour cet acte de désintéressement, le Pacifique recevra une garantie de \$14,000,000 sur des obligations qu'il émettra pour améliorer sa voie.

LES CANTONS DU NORD ET LE CHEMIN DE FER

Quel sera l'avenir des cantons du nord quand une ligne de chemin de fer les sillonnera? C'est une question souvent posée et qui donne lieu à bien des solutions.

Pour nous notre avenir sera brillant, et, dans dix ans, il y aura dans ces cantons, une transformation complète.

Trop souvent cette partie du pays a été méprisée par des personnes ignorantes et superféculées, qui ne connaissent pas que les richesses agricoles, forestières, industrielles, minières possèdent ces beaux cantons du nord, si pittoresques par leurs riantes montagnes, leurs lacs aux ondes limpides dans lesquelles se mirent encore de sombres forêts, ou les collines verdoyantes de la

ferme nouvellement défrichée. Souvent ces personnes n'ont vu ou voulu voir du Nord, que le plus laid; s'il y a une roche, une montagne à voir, elles l'ont vu; mais, et exemple elles n'ont pas aperçu le fertile coin de terre, la riche vallée qu'il y avait à côté de cette roche, de cette montagne.

Quand il fut question de la construction du chemin de fer de Montréal à St-Jérôme, on faisait ainsi cette question: Que deviendra St-Jérôme avec un chemin de fer?

Un marchand, alors résidant dans l'endroit, interrogé sur ce point répondit: "Oh! le chemin de fer pourra transporter en une seule fois tout ce que St-Jérôme et le nord pourront produire en une année." Le chemin s'est fait, depuis dix ans des convois de passagers et de fret circulent journellement de St-Jérôme à Montréal; le nombre des voyageurs et des effets à transporter augmente continuellement, et il faut deux trains par jour.

Quoiqu'on dise les pessimistes il en sera de même des cantons du Nord. L'agriculture y deviendra plus florissante, on s'y adonnera, comme dans les cantons de l'est, à l'élevage des bestiaux et à la production du beurre et du fromage; les nombreux pouvoirs d'eau seront tous utilisés, tous les bois, surtout les magnifiques bois francs comme l'érable, le merisier rouge y seront exploités avec profit; la colonisation prendra un essor merveilleux, des maisons de plaisance, des villas d'été se construiront sur les sites enchanteurs que l'on compte par milliers dans ces cantons, les touristes y afflueront.

Enfin le bien-être, l'aisance, même la richesse sera la récompense du colon courageux qui n'a pas craint de choisir une belle et fertile ferme dans cette partie du pays qui est appelée un à venir si prospère.

COMITÉ DE PROGRÈS

Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction que les principaux hommes d'affaires de notre ville vont se réunir mercredi prochain pour former un comité de progrès local qu'il en existe en différentes localités du Canada et dans presque chaque ville des Etats Unis.

Bravo! bravissimo! Il ne s'agit pas de se substituer en quoi que ce soit au conseil municipal, mais simplement de discuter toutes les questions de progrès et d'avancement et de suggérer des projets capables de pousser pratiquement notre ville dans la même voie que suivent ceux qui veulent résolument avancer.

Les comités de progrès n'ont pas d'autre objet que d'appuyer les conseils et de les aider dans toutes les mesures qu'ils croient à propos d'adopter.

Nous applaudissons donc à l'idée de former chez nous un de ces comités et nous espérons que le succès répondra à l'attente générale.

NECROLOGIE

Nous apprenons avec douleur la mort de l'un de nos anciens citoyens M. Louis Labelle, père de M. Louis Labelle, conseiller de St-Jérôme. M. Labelle était allé, la semaine dernière, voir un de ses fils M. J. B. Labelle qui était mourant à St-Jovite; dans le voyage il fut pris d'un froid et quelques jours après, il suivait son enfant dans la tombe. Ce brave citoyen, le type parfait du vrai chrétien, de l'honnête homme laisse un grand vide parmi tous ceux qui l'ont connu. La mort l'aurait frappé dans sa 72e année; on lui aurait encore donné vingt ans de vie tant il était frais et vigoureux. Il laisse une famille éplorée et un grand nombre de petits enfants pour pleurer sa perte. Ses funérailles ont eu lieu à St-Jovite, au milieu d'un grand concours de personnes de cette paroisse, de St-Jérôme et d'ailleurs, l'église était comble, qui étaient venues rendre les derniers devoirs à ce vertueux citoyen qui s'était attiré les sympathies de tous ceux qui l'ont connu.

La messe de requiem a été chantée par le révérend M. Bourget, curé de St-Jovite; les révérends

MM. Clouier et Sauriol, du collège Ste-Thérèse officiaient comme diacre et sous-diacre.

Les chœurs de St-Jérôme, de St-Janvier, de St-Monique réunis formaient un chœur dont le chant magnifique a impressionné vivement toutes les personnes qui assistaient à cette cérémonie funèbre.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à M. Louis Labelle, notre conseiller, et à toute la famille Labelle pour la perte si sensible qu'ils ont éprouvée dans la personne du regretté défunt.

La Mission du Journaliste.

Certes, c'est une belle chose que d'être journaliste!

Quand vous passez dans les rues, les voitures s'inclinent devant vous, les mères vous montrent à leurs filles, les jeunes hommes baissent le bas de votre paletot, les jeunes filles vous regardent en rougissant et disent à leurs compagnes: "C'est lui! le voilà!"

Quand vous passez dans les coulisses d'un théâtre, les premiers sujets tremblent à votre vue, les figurants vous saluent de la main et du chapeau, les directeurs vous désignent à la vengeance et à la trappe des machinistes. Vous marchez entouré de terreur et d'amour, de colères et de tendresse.

Vous êtes l'alpha du grand A B C D humanitaire, dont les autres sont l'oméga; vous êtes le capitaine du bataillon social; vous êtes la sentinelle avancée de l'opinion publique, la vigie de la civilisation, le phare du progrès, l'étoile des idées avancées, le bec de gaz des carrefours de l'humanité.

Les populations empressées se suspendent à vos lèvres pour savourer le miel de vos paroles, et quand vous avez fini de parler, les abonnés vous écoutent encore.

Oui, un journaliste, c'est beau, c'est noble, c'est grand. C'est le quatrième pouvoir de l'Etat, le Neptune qui prononce le quos ego au milieu des tempêtes populaires, la cheville ouvrière de la machine industrielle, l'abeille mère de la ruche où bourdonnent les idées, les préjugés, les découvertes, les grands hommes, les peitesses et les sociétés en commandite du moment. Quand il ouvre la bouche, tout se tait, tout écoute dans un religieux silence; c'est le saint Bernard des croisades du XIXe siècle; c'est le piston de l'engin qui entraîne les nations sur le chemin de fer de l'avenir; c'est la bougie qui brûle dans la lanterne; c'est... en un mot, c'est beau, c'est noble, c'est grand!

Si le journaliste n'existait pas, il faudrait l'inventer. Du bout de sa plume de fer, il mène les peuples et les rois par le bout du nez, il chante les triomphes, il pleure sur les tombeaux, il célèbre les bienfaits de la liberté et les vertus de la moelle de boeuf; il remonte jusqu'aux principes des choses et analyse les pirottes des premières danseuses. Aussi ne peut-il faire un pas sans voir naître sur son chemin les fleurs de l'admiration et les roses de la louange.

Interprète toujours impartial des passions et des événements qui s'agitent autour de lui, il les transmet à la postérité, sans prendre part ni aux intérêts personnels qui l'environnent, ni aux diners qu'on lui offre de tous côtés.

Sa vie est tissée d'or et de soie. Ami des grands, il est aussi conseiller des pauvres; d'une main il propage les larges pensées au capital de 20 millions; de l'autre, il défend les opprimés; il vole de plaisirs en plaisirs, et l'on ne saurait comprendre comment cette tête, comment ce cœur, comment cette pensée, comment cette intelligence, comment cet esprit qui servent de réservoir à tant de nobles idées, peuvent encore avoir un simple filet d'eau pour les canards du fait divers.

Jamais il n'a affaire à des imbéciles ou à des bavards; toutes les femmes l'adorent, et il adore toutes les femmes; son cœur s'épanouit comme un cœur d'artichaut à toutes les illusions, à tous les amours, à toutes les annonces; il abrite sous ses feuilles complaisantes tous les

projets et toutes les réclames; il ne s'appartient pas, il appartient à tout le monde, tout le monde goûte son esprit, tout le monde effeuille son intelligence, tout le monde se repait des bruyères fleuries qu'il laisse croître, avec une charmante indifférence, sur les champs de son imagination.

Oui, oui, oui, la Presse est une noble chose, une digne chose, une grande chose; le journaliste est un noble homme, un digne homme, un grand homme; mais, si l'on me donnait à choisir, si j'avais mon libre arbitre, si j'étais libre, très libre, absolument libre, j'aimerais mieux encore être... négociant en guenilles ou marchand de vieille ferraille.

L'ROMME-GRI.

NOTES

Tous les pays représentés à la dernière conférence à propos de bonus sur les sucres se sont prononcés contre. La France seule s'est prononcée en leur faveur.

On estime à \$20,000,000 les dommages causés dans les Etats de l'Est (Nouvelle Angleterre) par la grosse tempête de neige qui a commencé le 11 courant.

Il se fait à l'heure qu'il est beaucoup de commentaires à Smithville Ont. au sujet de la fameuse découverte de charbon que l'on vient de faire sur la terre de M. Israel Wilcox à deux milles de cette localité. On a trouvé plusieurs échantillons qui, assurément ne le cède en rien en valeur au meilleur charbon "Lehigh". On croit aussi que les lits de charbon atteignent une profondeur considérable.

Nous attirons l'attention de nos manufacturiers sur la nouvelle découverte qui vient d'être faite à l'égard du charbon à fournaise et par laquelle, paraît-il, l'on peut économiser 50 pour cent par un procédé de pulvérisation qui mettrait ce combustible à meilleur marché que le gaz lui-même. Si la rumeur de cette découverte est fondée, on peut s'attendre à des changements du tout au tout dans le monde manufacturier.

A une réunion récente de la société des Agriculteurs de l'Amérique du nord, l'on a pris en considération quel serait le meilleur mode à adopter pour l'expédition du miel à l'étranger. Après une longue discussion d'aucuns ont votés en faveur des boîtes en ferblanc, d'autres ont opté pour des boîtes en bois et d'autres encore pour les unes et pour les autres, selon le besoin. Pour l'expédition en grand, l'on a opté pour les quarts en chêne.

La Commission sanitaire de la province de Québec vient d'adopter une résolution recommandant aux municipalités de cette province de passer des règlements très sévères sur le choix de la glace qui doit être employée durant l'été, soit dans les magasins, soit dans les salons privés. La commission condamne l'emploi de la glace prise dans les trous de carrières ou dans les étangs ou l'eau n'est pas courante.

Les planteurs de riz de la Caroline du Sud viennent de protester contre la réduction du droit sur tout pour ce qui regarde le riz non nettoyé. Ils prétendent que cette réduction serait de nature à favoriser la concurrence du riz des Indes. Voici ce que dit le "Charleston News and Courier" à ce sujet: Toute la récolte du riz de la Caroline du Sud représente un montant de \$1,500,000. La valeur totale de toutes les céréales réunies est de \$100,000,000. Est-ce juste ou même raisonnable que ceux qui produisent 99 pour cent du produit total de l'Etat soit taxés pour le bénéfice de ceux qui ne produisent qu'un pour cent?

Le commissaire du revenu de l'Amérique a préparé une réponse à la

délégation des banquiers de l'ouest qui s'est rendue auprès de lui pour protester contre sa récente décision imposant une taxe de 10 0/10 sur tous les billets reçus et payés par eux. La réponse dit simplement que ces banques doivent être taxées sur des billets de toutes les banques et autres sociétés incorporées, ne faisant aucune mention spéciale des sociétés étrangères. Les banquiers prétendent que les auteurs de cette clause n'ont pas eu l'intention de l'appliquer à l'argent canadien et disent qu'ils ne peuvent payer cette taxe, attendu que dans les petites villes situées sur les limites du Canada, les deux tiers de l'argent managé sont de l'argent canadien. De plus qu'ils ne sont pas en état de dire quel montant de l'argent en question a passé dans leurs mains.

Nous voyons par une dépêche d'Ottawa qu'une députation de manufacturiers de fleaux, balances et autres instruments de pesage de Montréal, Toronto et Hamilton s'est rendu le 23 courant auprès de l'honorable John Costigan, ministre du revenu de l'intérieur. Le but de la députation était de représenter au ministre en vigueur en vertu de l'acte des poids et mesures, chap. 22 des statuts révisés du Canada et relatif à l'inspection et au poinçonnage des mesures, fleaux, poids et balances sont désastreux pour les manufacturiers canadiens de poids, mesures, et instruments de pesage.

Monteur du Commerce

A PROPOS D'AGRICULTURE

VALEUR DES ENGRAIS, NOTES STATISTIQUES INTERESSANTES A CE PROPOS — A PROPOS DE FUMIER — DRESSAGE DES POULAINS — VALEUR NUTRITIVE DE CERTAINS GRAINS POUR LES JEUNES ANIMAUX — A PROPOS DE MOUTONS — EN QUEL CONSISTE LA PERFECTION EN AGRICULTURE.

Aux cultivateurs qui croient que la terre ne s'épuise pas par des récoltes successives, je citerai le prof. Alvord qui dit dans une réunion de "l'Association Américaine pour l'Avancement des Sciences": que la valeur totale des produits agricoles aux Etats-Unis dépasse à peine deux fois la valeur des engrais chimiques ou organiques dépensés pour faire produire la terre. D'après lui quatre millions de tonnes d'azote représentant une somme de \$1,440,000,000, 3,000,000 de tonnes de potasse valant \$300,000,000, 2,300,000 de tonnes d'acide phosphorique valant \$540,000,000 sont enlevées du sol chaque année par l'agriculture aux Etats-Unis. Il ajoute que l'on pourrait faire une économie de \$12,000,000 sur les engrais si, au lieu d'exporter le blé, on n'exportait que la fleur qui représente une pesanteur de 2,000,000 de tonnes annuellement.

Le soin donné aux divers fumiers de la ferme au point de vue de leur valeur et leur composition, a bien son importance; le proverbe qui dit: "Ce n'est pas celui qui sème, mais celui qui fume sa terre à propos qui récolte" a parfaitement sa raison d'être. Les fumiers de l'écurie, de l'étable, de la bergerie, de la porcherie diffèrent dans leur composition, leur richesse et portant dans leur application. Les autorités en agriculture disent que le fumier de cheval fait très bien dans une terre forte, compacte; celui de vache, dans une terre légère, sèche, tandis que le fumier de mouton et de porc sont excellents pour l'amélioration des prairies; mais ils ne doivent pas être employés dans la culture des légumes destinés à l'usage de la table, vu qu'ils leur communiquent une saveur désagréable.

C'est donc au cultivateur soigneux d'utiliser ces espèces de fumier sur des pièces de terre appropriées. Le trouble de mettre ces fumiers séparément pour cette fin peut être amplement récompensé par l'abondance de la récolte qui suivra un engraissement judicieux.

L'engrais liquide est plus tôt et mieux assimilé que tout autre par les plantes. La difficulté est de se

pas l'employer très fort, car, dans ce cas, il est nuisible. Je conseillerais aux cultivateurs novices dans l'emploi de ce fumier, de faire des expériences en petit à ce propos sur les diverses plantes de la ferme. Par ce moyen ils apprendront à connaître la quantité d'eau qu'il faut employer avec l'engrais liquide pour qu'il soit tout-à-fait efficace.

"Mieux vaut douceur que rigueur." Telle devrait être la maxime de tous les cultivateurs en ce qui concerne la manière de traiter leurs animaux et en particulier leurs chevaux. Les mauvais traitements peuvent gâter en peu de temps un cheval d'une grande valeur. Le fouet fait plus de chevaux rétifs qu'on ne saurait croire. On ne doit l'employer dans le dressage des poulains que par une absolue nécessité. Le fouet employé à tout propos rendra certains poulains craintifs à l'excès et incapables de ne rien faire de bon, il aura l'effet sur d'autres de les rendre méchants, têtus, rebelles à toute espèce d'éducation.

Le moyen le plus sûr pour dompter un cheval est de lui apprendre à aimer et à craindre son maître. Ces deux points acquis, on peut lui faire exécuter tout ce que l'on voudra pourvu qu'il puisse saisir ce qu'on exige de lui; quand il l'a compris et exécuté, une caresse, un encouragement, une récompense donnée à propos a bien plus d'effet que l'emploi inopportun du fouet.

D'après un agronome distingué, le Prof. E. W. Stewart, les matières suivantes sont excellentes pour nourrir et faire croître les jeunes animaux: le son de blé, la graine de lin, l'orge et l'avoine; le blé d'inde a peu de valeur dans ce cas, car il renferme peu de matière propre à la formation du système musculaire et osseux qui doit prédominer chez le jeune animal.

Le blé d'inde contient 5.5 pour cent de cendre, le son de blé 4.5, la graine de lin moulu 7.3, l'orge 2.2, l'avoine 2.7. Cette quantité de cendre indique dans quelle proportion relativement à ces matières, se trouve l'acide phosphorique nécessaire à la formation des muscles, des os, des cartilages dont le jeune animal a besoin.

Les brebis qui doivent aguelier, doivent être l'objet de soins particuliers de la part du cultivateur soigneux. La nourriture de ces dernières doit être abondante, saine et fortifiante. On doit éviter de les gorger de bonne nourriture quelques jours seulement avant qu'elles mettent bas; ce changement subit de régime leur est très nuisible et peut causer l'avortement en plusieurs occasions. Le secret de réussite dans l'élevage du mouton est d'éviter l'excès en trop ou en moins à propos de la nourriture.

Puisque nous sommes à parler des moutons, voici quelques chiffres intéressants à ce sujet: Le nombre de moutons qui était aux Etats-Unis de 19,000,000 en 1840 s'est élevé à 51,000,000 en 1854, pour descendre à 45,000,000 en 1887. Cette dépression se fait sentir surtout dans les états du sud et de l'ouest, principalement dans le Texas. On prétend que la diminution sur le prix de la laine depuis 1854 en est la cause.

La perfection en agriculture consisterait: 1o A pouvoir tirer continuellement profit de toutes les parties de la ferme; 2o A élever autant d'animaux que la ferme peut en contenir et entretenir avantageusement; car la viande, la laine, le lait, le beurre, le fromage donnent de plus grands profits que le foin et les grains qui épuisent la terre; 3o A savoir produire sur la ferme, le plus économiquement, la meilleure qualité et la plus grande quantité de fumier possible. Cette dernière condition est d'une importance extrême et résume les deux autres; de son exacte observance, dépend le succès permanent du cultivateur, sous n'importe quelle conditions et en toutes circonstances.

Feuilleton du "NORD"

L'Oncle Louis

L'AVENTURIER

PAUL FEVAL

XXII

PAUVRES FILLES

(Suite)

Au moment où il étendait la main pour mettre le premier cercueil en terre, un bras se posa au-dessus de lui et le fit reculer.

En même temps, une clameur sourde, mêlée de surprise et d'effroi, courut dans le cercle des bonnes gens.

Entre le fossoyeur et les deux bières, une sorte de fantôme, que sa maigreur faisait paraître d'une taille démesurée, venait de se dresser, sortant on ne sait d'où.

Il était là si hâve et si décharné, que tous, en ce premier moment, crurent que la terre s'était ouverte pour lui livrer passage.

Puis un nom domina les murmures de la foule.

— Benoit Haligan ! disait-on, Benoit le sorcier !

Le voir en ce lieu était aussi étrange assurément que de voir un spectre percer la terre.

Comment avait-il quitté le grabat où sa longue agonie le clouait depuis des mois entiers ? quelle force mystérieuse l'avait aidé à monter la colline ?

Chacun, dans le cimetière, regardait avec stupéfaction.

Benoit se tenait droit et raide auprès des fosses. Son œil cave se fixa d'abord sur Bibandier, qui tourna la tête ; puis sur Pontalès Robert de Blois, maître Lehivain et Blaise, qui ne purent s'empêcher de baisser les yeux.

Après quelques secondes de silence, le vieux passeur courba lentement sa haute taille et soupesa les deux bières l'une après l'autre.

Tandis qu'il se redressait, on vit autour de sa lèvre flétrie une sorte de sourire.

— Que Dieu prenne en pitié ceux qui vivent et ceux qui sont morts ! dit-il en croisant ses bras sur sa poitrine.

Il salua Jean de Penhoel en l'appelant par son nom, et sortit du cimetière. La foule lui fit un large passage.

En redescendant la colline, ses jambes amaigries chancelaient sous le poids de son corps ; mais il ne s'arrêtait point. Il ne cessa de marcher qu'en atteignant le rivage de l'Oust, au pied de l'aubaine où le grand bac était amarré.

Une fois là, il se mit sur ses genoux et approcha sa tête du sol qui semblait avoir été remué fraîchement.

Ses mains ridées se joignirent et il se laissa choir, épuisé, sur l'herbe en murmurant :

— Que Dieu et la Vierge les protègent !

Au cimetière, la fête lugubre était finie, et Bibandier, achevant son office de fossoyeur, recouvrait de terre les tombes de Diane et de Cyprienne.

XXIV

DEUX TOMBES

La veille, à ce même moment, la grande pendule du salon au-

rait bien pu sonner pendant un quart d'heure sans que personne y prit garde au milieu des joyeux bruits de la fête. Mais c'était du plaisir que les hôtes de Penhoel étaient venus chercher au manoir : ils avaient fui devant ce deuil qui s'était glissé tout à coup parmi la joie promise.

Madame était assise au chevet de sa fille. Blanche dormait d'un sommeil inquiet et plein de trépidations. La douleur qui l'avait navrée tout le jour revenait sans doute en ses rêves, car la pauvre enfant se plaignait et gémissait dans son sommeil.

Blanche avait bien pleuré ; Cyprienne et Diane n'étaient plus là, ses deux cousines qu'elle aimait tant ! La veille encore, elle envoyait leur sourire, et maintenant on les avait mises en terre. La pauvre Blanche avait subi, pendant toute la journée, cette douleur pleine d'étonnement et d'effroi qui prend les enfants au premier aspect de la mort.

A son âge et quand on n'a pas vu encore s'en aller pour jamais une personne chère, on ne croit pas tout de suite à l'éternelle séparation. L'esprit repousse longtemps l'idée de la mort, et de vagues espoirs s'obstinent au fond du cœur.

Blanche avait pensé plus d'une fois dans la journée que tout cela était un songe funeste. Dès que ses paupières se fermaient, fatiguées de larmes, elle croyait voir les douces figures de ses cousines sourire à son chevet.

Est-ce qu'on meurt ainsi toute jeune et toute belle ? Est-ce que la tombe peut s'ouvrir au seuil de la salle de bal ?

Les yeux de l'Ange étaient rouges et humides encore. Le sommeil l'avait surprise, sans doute, au milieu d'une prière, car ses mains restaient jointes sous sa couverture. Elle était beaucoup plus changée que le soir de la Saint-Louis. La maladie ne pouvait point lui enlever son exquise beauté, mais son visage portait les traces de la souffrance physique et de l'affaiblissement.

Il n'en fallait pas tant d'ordinaire pour que l'œil de madame, attentif et inquiet, ne quittât pas un seul instant les traits de sa fille chérie. Mais aujourd'hui, Marthe de Penhoel tenait ses regards cloués au sol et semblait oublier la présence de l'Ange.

La figure de Marthe semblait être de pierre. Depuis la tombée du jour, elle était assise à la même place : elle n'avait pas fait un mouvement.

Ses yeux fixés à terre, n'avaient point de pensée. Le sang avait abandonné complètement sa joue livide et comme morte.

Plusieurs fois avant de s'endormir, accablée, Blanche lui avait adressé la parole : point de réponse.

Et c'était étrange ! Madame accueillait si avidement d'ordinaire chaque mot tombant des lèvres de sa fille !

Quand une torture trop poignante déchire l'âme, on devient inconsolable et sourd.

Mais quelle était cette torture ? Du vivant des filles de l'oncle Jean, Marthe de Penhoel était bien froide envers elle. La mort des deux pauvres enfants l'avait-elle donc changée en point de mettre à la place de sa froideur des regrets navrants et passionnés ?

On sa douleur avait-elle une autre cause ?

Marthe était seule et nulle oreille amie ne s'ouvrait pour recevoir sa confidence. Sa pensée restait au secret entre elle et Dieu.

Quand le son de la pendule

du salon arriva jusqu'à son oreille, à travers les murailles épaisses sa tête qui se renversait au dossier de son fauteuil, se pencha en avant, comme pour écouter.

Elle compta jusqu'à neuf ; puis ses mains se croisèrent. froides et blanches sur sa robe de deuil.

— Neuf heures ! murmura-t-elle d'une voix brève et altérée ; la dernière fois qu'elles chantaient, l'heure sonna pendant le second coupnet. Je m'en souviens, c'était neuf heures !

Elle s'arrêta comme si son esprit s'était égaré en songe une lointaine mélodie.

Puis deux larmes brillèrent dans ses yeux jusqu' alors secs et brûlants.

Un long soupir souleva sa poitrine.

— Toutes deux ! murmura-t-elle. S'il revient, que lui dirai-je ?

En ce moment, Blanche rendit un soupir plus distinct. Madame releva les yeux sur elle. Mais son regard, au lieu de cet amour exclusif et jaloux qui l'animait naguère lorsqu'elle contemplant l'Ange, exprima une sorte de colère concentrée.

— Mademoiselle de Penhoel ! prononça-t-elle avec un sourire amer : l'héritière ! Toutes les joies vous étaient dues ! Tous les respects... et tout l'amour ! Pour elles, rien ! Etaient-elles moins belles ou moins bonnes ? Mon Dieu ! mon Dieu ! toutes mes caresses étaient pour l'une et les autres souffraient dédaignées : les autres qui se dévouaient et qui mouraient pour moi !

Ses sourcils étaient froncés ; son regard se fixait toujours dur et froid sur Blanche endormie.

— Mademoiselle de Penhoel ! répéta-t-elle avec une amertume croissante : la fille de la maison ! Les autres s'asseyaient au bas bout de la table... et n'était-ce pas par charité qu'elles mangeaient le pain du manoir ?

Elle se leva d'un mouvement brusque et continua en s'adressant à l'Ange, comme si la pauvre enfant eût pu l'entendre :

— Vous leur aviez tout pris, vous ! leur place dans le monde, leur héritage... jusqu'au sourire de leur mère !

Une larme vint mouiller les cils baissés de Blanche qui rêvait. La tête de madame se pencha sur sa poitrine.

— Jusqu'au dernier jour ! reprit-elle ; oh ! il m'a fallu rester auprès de votre lit, tandis que des étrangers jetaient la terre bénite sur la tombe ! Abandonnées ! abandonnées depuis le berceau jusqu'à la mort !

Elle se couvrit le visage de ses mains et garda le silence pendant quelques minutes ; puis, se redressant tout à coup, elle dit avec un élan de passion :

— Après la mort, du moins, on peut les aimer, je pense ! Dormez heureuse, Blanche de Penhoel. Pour la première fois, je vais vous abandonner, ma fille, afin de prier pour elles !

Marthe oublia de mettre un baiser sur le front de sa fille. Elle traversa la chambre à pas lents et s'engagea dans les corridors du manoir, après avoir fermé la porte à double tour.

Marthe entra dans l'enceinte du cimetière où la lumière de la lune lui montra les deux tombes toutes fraîches et que nulle pierre ne recouvrait encore.

Marthe se mit à genoux entre les deux tombes, et demeura longtemps immobile. L'air sentait l'orage ; le vent commençait à se lever, fouettant l'atmosphère pesante ; le gras feuillage des ifs s'agitait par intervalles et la girouette de l'église, tournant à

ce souffle incertain qui précède la tempête, jetait dans la nuit sa plainte rauque.

Marthe n'entendait rien, seulement, quand le vent portait et que le bruit sourd du tournant de Trémoulié montait jusqu'à elle, son corps semblait éprouver un choc soudain.

Elle savait que les cadavres des deux jeunes filles avaient été retrouvés sous la Femme blanche.

— Diane ! dit-elle tout bas.

Et comme le silence seul répondait à cet appel, Marthe se tourna vers l'autre tombe.

— Cyprienne ! dit-elle encore. Toujours le silence.

Marthe mit ses deux mains sur son cœur : un éclair se faisait dans la nuit de son intelligence — C'est donc bien vrai ! murmura-t-elle. Je ne verrai plus leur sourire. Elles sont là toutes deux dans la terre ! M'entendent-elles ? savent-elles comme je les trompais ? et tout ce qu'il y avait pour elles d'amour au fond de mon cœur ?

Elle joignit ses mains sur ses genoux ; ses yeux ne pouvaient point pleurer, mais dans sa voix brisée il y avait des larmes.

— Pauvres enfants ! reprit-elle ; pauvres enfants chéries ! belles âmes qui viviez de dévouement et de tendresse ! Elles se croyaient dédaignées ! autour d'elles il n'y avait que froideur et jamais une plainte ! Il y a deux jours encore, quand je les trouvais agenouillées à mes côtés comme deux anges consolateurs, elles me parlaient de mourir pour moi, et moi je n'eus que des paroles de raillerie ! Oh ! pitié ! pardon ! je vous aimais ! je vous aimais !

Des pleurs brûlants inondaient maintenant sa joue, et des sanglots soulevaient sa poitrine haletante.

— Je vous aimais ! pourvu qu'elle en faisant signe de presse, contre son cœur une personne chère : Dieu le savait ; Dieu voyait mes larmes et connaissait mon martyre ! Oh ! vous ne souffriez pas seules, pauvres enfants, et maintenant que vous êtes des saintes dans le ciel, priez pour moi qui reste après vous à souffrir !

(A Suivre.)

AVIS

La Corporation de la ville de Terrebonne donne, par les présentes, avis, qu'elle demandera, à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, des amendements à sa charte d'incorporation et à l'acte qui l'amende, à l'effet de diviser la ville en quartiers de votation ; de modifier la qualification des électeurs municipaux pour changer l'époque annuelle des élections du maire et des conseillers, pour modifier le taux de taxation ; pour pourvoir à la vente des propriétés, pour taxes et pour autres fins.

Par ordre :
O. FORGET,
Sec. Trésorier.

11, 5 av. 8.

P. F. E. PETIT
NOTAIRE
ST-JEROME
(Maison Letang)

Dissolution de Société

Avis est donné que la société existant entre M. H. Toussaint et P. Ch. Desjardins, sous la raison sociale de Wingender et Desjardins à St-Jérôme comme fabricants de vin, a été dissoute de consentement mutuel depuis le 25 Février dernier 1888, et que la maison M. H. Toussaint & Cie, de St-Jérôme, est la seule autorisée à, et tenue de régler les affaires de la dite Société. Néanmoins M. P. Ch. Desjardins aura seul le droit de retirer les dettes et crédits et d'en donner reçu.

La dite maison M. H. Toussaint & Cie sous l'habile direction de M. Louis Wingender continuera comme par le passé la fabrication des vins, et la sculpture des monuments funèbres

—St-Jérôme le 25 février 1888



PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

Cour de Circuit dans et pour le Comté de Terrebonne.

St-Jérôme, le dix-septième jour de Mars mil huit cent quatre-vingt huit.

EN VACANCE

No 6.

CHARLES AUGUSTE MAXIMILIEN GLOBENSKY, gentilhomme de la paroisse de St-Eustache, dans le District de Terrebonne propriétaire d'une partie de la Seigneurie des Mille-Isles.

Demandeur.

vs

MELCHIOR CUSSON, ci-devant cultivateur de la paroisse de St-Jérôme, dans le Comté de Terrebonne et maintenant absent de la Province de Québec

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois.

Par ordre

W. B. NANTEL

Avocat du Demandeur.

LOUIS LABELLE

Greffier de la dite Cour.

21, 4 a, 8.



PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

Cour de Circuit dans et pour le Comté de Terrebonne.

St-Jérôme, le dix-septième jour de Mars, mil huit cent quatre-vingt huit.

EN VACANCE

No 7

CHARLES AUGUSTE MAXIMILIEN GLOBENSKY, gentilhomme de la paroisse de St-Eustache, dans le District de Terrebonne propriétaire d'une partie de la Seigneurie des Mille-Isles

Demandeur

vs

ELOI PEBRON, ci-devant cultivateur de la paroisse de St-Jérôme, dans le comté de Terrebonne et maintenant absent de la Province de Québec

Défendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Par ordre

W. B. NANTEL

Avocat du Demandeur

LOUIS LABELLE

Greffier de la dite Cour.

MACHINE

Bardeau "EUREKA"



LA MEILLEURE SUR LE MARCHÉ.

CAPACITÉ AU-DELA DE 20,000

BARDEAUX PAR JOUR.

AUTRES SORTES A PRIX MODÉRÉ.

Echantillon à la "FONDERIE DEMONTVILLE."

ALE. A. LAVIOLETTE

Agent

— FABRIQUE DE MEUBLES —

ET DE ROUETS

P. L. Y. VEZINA

ST-JEROME

Ancien Moulin de M. G. LAVIOLETTE, Voisin de M. Pappin.

Sidboards, Tables, Canapes, Chaises, Sets de salon, Sets de chambre, etc., etc.

Rouets, Moulins à laver, etc., etc. Tournage, Découpage, Plainage.

Achats de bois de toutes sortes, soit sciés ou en billes, au plus haut prix

Le chemin est ouvert en face de la montagne de Montigny.

11, 5 av. 8.

— LIBRAIRIE —

Prevost & Cie

ST-JEROME

— EN FACE —

— DE —

J. M. RICHARD

— FOURNITURES —

— POUR —

— ECOLE —

— ET POUR —

BUREAU

— BLANCS —

— POUR —

AVOCATS

— ET —

HUISSIERS

ASSORTIMENT COMPLET

— TAPISSERIES —

4,000 PIECES choisies

PAPIER VERT,

BLEU,

CRÈME

ET LILAS

— ARTICLES —

— DE —

FANTAISIE

— JOUETS —

— D'ENFANTS —

UN CHOIX TRÈS A SORTI

ACCORDEONS

LUNETTES

— MUSIQUE —

10 CENTS LE MORCEAU

Une visite est sollicitée.

PREVOST & CIE.